



St Germain du Salembre, date

SOS Forêt Dordogne
37 Rue de Puyguiller

24190 St Germain du Salembre

à l'attention du
rapporteur de l'Enquête publique
BE-2025-06-02
Lieu-dit "Les Brandes", Mareuil-en-
Périgord (Dordogne)

Objet : **Opposition au projet de parc photovoltaïque**

Madame, Monsieur

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de parc photovoltaïque au lieu-dit "*Les Brandes*", à Mareuil-en-Périgord, nous tenons à exprimer notre **opposition** à ce projet, pour les raisons suivantes.

Ce projet est situé **au cœur d'un massif forestier important**, dont la valeur écologique, paysagère et sociale est indéniable. Son implantation représenterait un **risque majeur pour la biodiversité**, déjà fortement fragilisée par l'artificialisation des sols et la fragmentation des milieux naturels. La destruction de cette forêt pour y implanter une centrale photovoltaïque constitue un **non-sens écologique**, en totale contradiction avec les objectifs de préservation des écosystèmes.

Nous soulignons également les **risques accrus d'incendie** qu'un tel projet pourrait engendrer dans un contexte de réchauffement climatique, où les épisodes de sécheresse et les feux de forêts sont de plus en plus fréquents. L'installation de panneaux dans un environnement boisé pourrait non seulement faciliter la propagation des incendies, mais également compromettre les interventions d'urgence.

Par ailleurs, ce projet entraîne une **rupture de la continuité écologique** entre différents habitats forestiers, nuisant aux déplacements de la faune et à l'équilibre des milieux. L'impact paysager serait également considérable dans une zone à forte valeur patrimoniale et naturelle, et les **nuisances générées pour les riverains** (dépréciation du cadre de vie, bruit, modification des paysages, circulation accrue) ne peuvent être ignorées.

Nous tenons à préciser que **nous ne sommes pas opposés aux énergies renouvelables**. Bien au contraire, nous y sommes favorables, à condition que leur développement respecte les **principes fondamentaux de préservation de l'environnement** et de **l'intérêt général**. Ce projet, en l'état, ne répond ni à l'un ni à l'autre.

Il s'agit d'un projet **porté par des intérêts privés**, sans réelle concertation locale, qui sacrifie un espace forestier au profit d'une rentabilité économique immédiate, au détriment de l'environnement et du cadre de vie des habitants, alors que les documents officiels incitent à privilégier des bâtiments existants pour les installations photovoltaïques.

Enfin, nous souhaitons souligner l'opacité concernant la **provenance des panneaux photovoltaïques**. Si ceux-ci devaient provenir de Chine, leur **empreinte carbone serait très élevée**.

Pour toutes ces raisons, **nous demandons l'abandon de ce projet**, qui va à l'encontre des engagements pris en matière de transition écologique, de protection de la biodiversité et de lutte contre l'artificialisation des sols.

Nous vous remercions de prendre en compte notre position dans le cadre de cette enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations citoyennes.

Pour SOS Forêt Dordogne,
Muriel Simon, co-présidente